

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

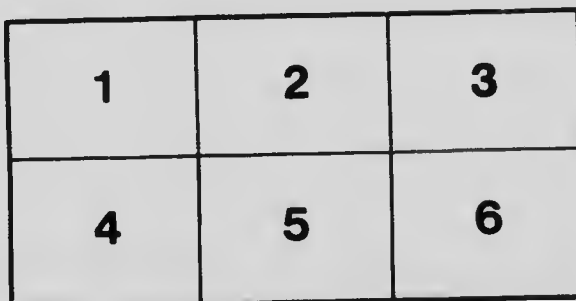
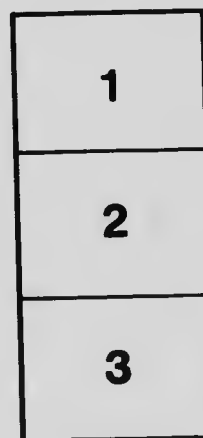
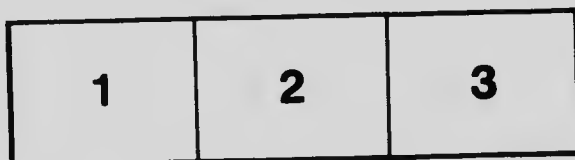
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

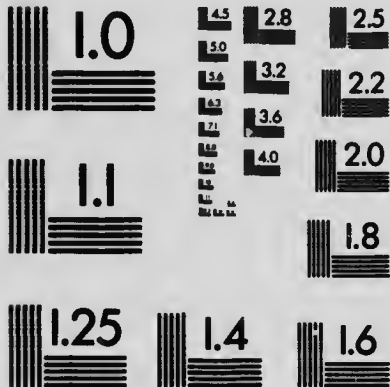
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



ZOILUS REDIVIVUS
or
UN CRITIQUE CRITIQUÉ

Lettre

A M. A.-H. DE TRÉMAUDAN

PAR LE

R. P. A.-G. MORICE,
O. M. I.



ZOÏLUS REDIVIVUS

OU

UN CRITIQUE CRITIQUÉ

Lettre

A M. A.-H. DE TRÉMAUDAN

PAR LE

R. P. A.-G. MORICE,
O. M. I.

3X4705

L355

M633

1917

#44A

ZOÏLUS REDIVIVUS

— OU —

UN CRITIQUE CRITIQUÉ⁽¹⁾

Lettre à M. A.-H. de Trémaudan

Bien cher Monsieur :

Au cours de votre bienveillant compte-rendu de ma " Vie de Mgr Langevin, " vous avez écrit ce qui suit :

" L'apparition d'un livre du R. P. Morice a été saluée par un universel concert de louanges, au milieu desquelles l'appréciation plutôt sévère des " Cloches de St-Boniface " sonne une note légèrement discordante qui étonne et attriste.

Rien de plus vrai, apparemment, que cette dernière assertion, bien qu'elle ait été faite alors que les deux derniers articles de cette petite revue n'avaient point encore paru. J'en ai déjà eu moi-même mainte et mainte preuve, même de la part de certains membres du clergé avec lesquels je ne suis uni par aucun lien d'intimité. Tout récemment, un curé du diocèse traitait de " scandaleux " les articles auxquels vous faites allusion ; un autre, excellent prêtre qui est respecté de tout le monde, manifestait le désir de refuser maintenant les " Cloches ; " un troisième écrivait en parlant d'elles : " Qu'ont-elles donc ? Il y aurait pourtant quelque chose à répondre à tout cela, " et un quatrième, vénérable octogénaire de la province de Québec, assurait qu'il " n'avait pas goûté leur acerbe critique " — c'est son mot — ajoutant qu'il devait y avoir quelque vengeance personnelle là-dessous.

(1) Ceux qui conservent la collection des " Cloches " et veulent avoir les deux côtés d'une question pourraient faire relier ces pages à la fin du volume auquel elles se rapportent. Par suite de manœuvres inqualifiables, la présente brochure dont la publication était pourtant autorisée, n'a pu paraître plus tôt.

En effet, ont l'air de penser ces bons prêtres et d'autres personnes que je pourrais nommer, il était tout naturel pour cette petite revue de se montrer heureuse de saluer un livre comme la biographie de son fondateur. Chacun s'attendait à voir ceux qui la dirigent faire preuve au moins d'indulgence pour un ouvrage destiné à continuer l'œuvre de Mgr Langevin.

Au lieu de cela, nous avons eu le spectacle attristant d'un premier article qui a surpris tout le monde (excepté ceux qui sont au courant de certains dessous), puis un second de quatre pages et demie, où le jeune rédacteur s'évertue à donner des coups de massue qui retombent sur lui, faute de pouvoir manier l'instrument, et enfin un troisième fait sur commande par un correspondant qui pratique ce qu'il réproouve.

A la fin, les moins soupçonneux se disent : " Il doit y avoir quelque anguille sous roche. On ne poursuit pas ainsi sans parti pris, sans cause à servir ou rancune à satisfaire un homme qu'on avait auparavant traité si différemment. "

I

Et l'on ne se trompe pas. Naturellement, on ne doit pas s'attendre à ce que je donne ici une explication circonstanciée de ce qui peut avoir motivé une insistance si inexplicable au public. Je n'en dirais même pas un mot n'était que la vie du grand archevêque, que des critiques compétents ont déclarée une " nécessité " dans les temps difficiles que nous traversons, pourrait souffrir de mon silence. Après les phillipiques des " Cloches, " j'aurais même pu être tenté d'adopter partiellement leur jugement sur mon livre, si je n'avais été arrêté par les considérations suivantes :

1. Tous les journaux qui ne sont point inféodés à une certaine coterie de Saint-Boniface et de Montréal ont porté sur mon humble travail un jugement diamétralement opposé à celui de cette revue et de son écho montréalais.

2. Onze évêques canadiens, le Cardinal en tête, sans compter une foule de prêtres consciencieux auxquels je ne demandais rien, m'en ont écrit dans un sens absolument contraire à celui de ces deux publications, et cela bien que les premiers aient été avertis que leur appréciation serait livrée au public.

3. Beaucoup des récriminations des " Cloches " sont basées sur des méprises, voulues ou non, et sur une ignorance qui a fait confondre deux choses bien distinctes.

4. Leur rédacteur a aussi parlé sans être au courant de certaines circonstances qui annulent l'effet de ses critiques, et sa première impression après la lecture de mon ouvrage était, ainsi qu'il me l'a avoué, toute différente de celle que trahit son factum.

5. Enfin, et surtout, je connais la cause secrète de cette animosité, et m'attendais à quelque chose d'analogue à ce qui a été publié, bien que voilant plus habilement le mobile qui l'inspirait.

Relativement à une personnalité de Montréal que j'estime et respecte, sans pouvoir en partager toutes les manières de voir, je me bornerai à dire, pour ne plus y revenir, que la publication de mon livre n'était pas attendue sans appréhension par ceux de cette ville qui étaient au courant de sa préparation. Vous n'êtes pas, cher Monsieur, familier avec certaines nuances d'opinion, d'ailleurs parfaitement légitimes, qui divisent quelque peu le monde ecclésiastique ; mais il n'est pas un prêtre qui ne sache pourquoi, lorsqu'il est question de Mgr Langevin, la valeur d'une censure émanant de ce quartier est tout à fait relative.

J'ajouterai que la critique de la "Revue Canadienne," publiée dans cette ville et que l'organe de Saint-Boniface reproduit avec complaisance, était si bien chose concertée, avec le directeur de ce dernier que, assez longtemps avant qu'elle parût, non seulement je savais par notre propre archevêché qu'elle allait être défavorable, mais j'étais même au courant des termes dans lesquels elle allait être formulée.

En ce qui est de Saint-Boniface, je serai encore plus sobre de détails ; et pourtant Dieu sait si je pourrais en donner ! Les intérêts d'un ouvrage qu'on a attaqué jusqu'à trois fois de suite dans une revue faite pour tout autre chose me forcent pourtant à affirmer, pour montrer le peu d'importance qu'il faut attacher à ces tirades, que ceux qui ont cru y voir l'expression d'un autre sentiment que l'amour du défunt prélat ne sont pas loin de la vérité.

Je pourrais en dire long sur ce sujet. Mais *cui bono* ? Chacun ne sait-il pas que toute vérité n'est pas bonne à dire ? Je me contenterai donc de cette déclaration :

Laissé à lui-même, le rédacteur des "Cloches" avait jugé mon livre plutôt favorablement, et m'en avait même demandé et payé six exemplaires après l'avoir lu. Que dis-je ? Il avait été jusqu'à traiter d'"esprit étroit, auquel il ne faut pas faire attention" une tierce personne qui hasardait à propos de ce volume une critique que ce même rédacteur a depuis faite sienne. Qu'était-il donc arrivé ? Mystère très facile à comprendre pour ceux qui sont au courant d'une

certaine situation, mais qui n'en doit pas moins rester *sacramentum regis (quod) abscondere bonum est*.

Je pourrais clore ici la présente communication. Mais j'ai promis certaines explications sur le fond et la forme que j'ai adoptés pour mon petit ouvrage ; j'ai aussi parlé de méprises chez mes censeurs de Saint-Boniface et de Montréal — je n'en ai point d'autres — et donné à entendre qu'il y avait lieu de remettre certaines choses au point. Je vais maintenant m'exécuter, et montrer que les " Cloches " ont, dans presque tous les cas, soutenu le contraire de ce que la presse indépendante et la grande majorité de l'épiscopat canadien ont librement affirmé.

Je voudrais être bref ; mais chacun sait qu'un mot de critique demande parfois des pages de réponse si l'on veut que celle-ci soit adéquate. J'espère donc, cher Monsieur de Trémaudau, que vous et ceux qui pourront me lire me pardonneront mes longueurs. *Sed et supportate me (II Cor., II, 1)*. J'ai en vue ici, moins une affaire personnelle que les intérêts d'une cause qui m'est chère à tous les titres, et que je crois servie, dans la mesure du possible, par un petit travail dont l'utilité disparaîtrait si je laissais s'accréditer des impressions dont vous connaissez maintenant la raison.

Une autre réflexion avant de commencer l'étude des quatre articles qui ont paru dans trois livraisons des " Cloches, " et qui n'en font réellement qu'un. Bien que je croie que mon dernier livre est, comme fond et comme forme, ce que j'ai fait de mieux jusqu'ici (*), je ne prétends aucunement qu'il soit parfait, et suis toujours prêt à accueillir une critique honnête et spontanée. Ainsi parmi les publications que j'appellerai indépendantes, le " Nationaliste " diffère d'opinion avec moi relativement à un point de la vie de mon héros. Il semble affirmer que celui-ci saisit dès l'origine tous les avantages scolaires que la constitution des nouvelles provinces de l'Ouest offrait aux catholiques.

Ayant vécu en Saskatchewan et vu sur place fonctionner le système que créa cette constitution ; ayant en outre dû étudier à fond, et aux sources les plus autorisées, cette question que je devais traiter dans l'Encyclopédie catholique, je n'ai personnellement aucun

(*) Et il paraîtrait que je ne suis pas le seul de cette opinion, ainsi qu'on peut le voir par le passage suivant du " Courrier de Saint-Hyacinthe " : " L'éloge de cet auteur n'est plus à faire. Ses œuvres précédentes l'ont fait connaître au public. Toutefois, dans cette apothéose de Mgr Langevin, il s'est vraiment surpassé. "

doute sur la parfaite exactitude de ce que j'en dis dans la " Vie de Mgr Langevin. " Je n'en sens pas moins que le collaborateur du " Nationaliste " a le droit d'exprimer là-dessus une opinion différente de la mienne, alors même que je la sais erronée. On ne trouve dans son article aucune trace de parti pris, et puis c'est là un point de détail, la seule réserve faite à ce que je serais presque tenté de prendre pour des compliments.

Il en va tout autrement des " Cloches, " ainsi qu'on va maintenant le voir.

II

D'abord, au risque de donner sur les nerfs de certains esprits moroses qui ne goûtent point le genre anecdotique, voici un petit fait que j'ajouterai à ceux que contient mon dernier livre. Mgr Langevin me dit un jour :

— Faites-nous donc une Vie de Mgr Taché.

— Mais, Monseigneur, vous en avez déjà une, lui fis-je remarquer.

— Oh ! ne m'en parlez pas, reprit-il avec sa vivacité ordinaire ; c'est trop long, trop lourd. Personne ne la lit en dehors des communautés. Ce qu'il nous faut, c'est quelque chose de beaucoup plus court : un volume populaire que tout le monde lira, et qui fera connaître ce grand homme aux gens du dehors.

Ce que Mgr Langevin me demanda pour son prédécesseur, j'ai voulu le faire pour lui-même. Mon livre est sa vie, et elle est complète — elle ne le serait pas sans les anecdotes que les " Cloches " me reprochent. Mais ce n'est pas l'Histoire de Mgr Langevin et de son temps.

Tout d'abord, il serait peut-être permis de se demander si c'est, pour un jeune abbé, alors même qu'il serait inspiré, faire preuve de grande déférence pour l'épiscopat du pays que de poser en oracle, comme il le fait, et de condamner ce que, à sa connaissance, de vénérables prélats, aussi éminents par leurs qualités intellectuelles que respectables par la position qu'ils occupent dans l'Eglise et la société, avaient publiquement approuvé. Le fait que mon volume était présenté comme ayant été dûment examiné par les autorités religieuses et ecclésiastiques eût peut-être aussi dû lui imposer une certaine réserve. Car, après tout, il serait difficile, ce me semble, de faire croire au public que l'on a le monopole du bon sens aux bureaux des " Cloches, " et qu'on y a raison contre tous ceux qui n'ont point de rancune à satisfaire.

Avant d'aller plus loin, il importe, en outre, de bien établir la différence entre deux choses qu'ont confondues de bonne foi certains critiques, marchant en cela sur les brisées de cette revue. Pour déprécier mon petit ouvrage, on s'est évertué à le déclarer incomplet. Les " Cloches " reviennent plusieurs fois sur ce point. Et pourquoi ? Parce qu'en pratique elles confondent la biographie avec l'histoire. S'étonner de ne pas trouver dans la première ce qui est le propre de la seconde, c'est reprocher à une arithmétique de ne rien dire de certains grands problèmes de géométrie. Dans mon humble opinion, la biographie s'attache à faire connaître principalement la personne qui en est l'objet, et ne rapporte des faits extérieurs que ceux qui ont une connexion étroite avec son héros. L'histoire, au contraire, a surtout trait aux grands faits qui résultent de l'activité humaine, telle qu'affectant généralement un groupe d'individus. Elle ne s'occupe des personnes qu'en tant qu'il est nécessaire pour faire comprendre ces faits.

Si l'on s'était bien pénétré de cette distinction, l'on se serait épargné bien des reproches qui n'ont aucune raison d'être. Car mon petit ouvrage est une biographie, et comme tel il doit être sobre de ces détails qui n'affectent qu'indirectement son sujet. Il est complet, parce qu'il décrit la personnalité de celui-ci à tous les points de vue, et passe en revue toutes les péripéties de ses soixante ans d'existence qu'il est nécessaire de connaître pour avoir de lui une idée adéquate.

Est-ce à dire qu'il n'eût pu être plus volumineux ? Evidemment non. J'aurais pu écrire une vie en plusieurs volumes (ce qui eût toutefois été quelque peu exagéré pour la biographie d'un homme qui mourut relativement jeune) ; mais j'aurais pu aussi la faire beaucoup plus courte. Mgr Justin Fèvre était l'un des auteurs français les plus prolifiques de son temps, puisque, à part sa continuation de la grande histoire de l'abbé Darras, il n'a pas moins de quarante volumes à son crédit. Et pourtant sa Vie de J.-P. Tardivel ne contient que 245 pages. Son héros n'en était pas moins celui que l'abbé Elie-J. Auclair, coopérateur actuel des " Cloches " dans leur campagne de critique intempestive, appelait à bon droit " le Veillot du Canada. "

Cette question de volume est déterminée de nos jours beaucoup plus par des considérations d'ordre économique que par l'importance du sujet. Libre à qui a de l'argent à jeter par les fenêtres de tenter une Histoire de Mgr Langevin et de son temps. On verra quel sera son sort dans un pays qui ne compte encore qu'un nombre restreint de lecteurs français. Dans ma Vie, je me suis contenté de ce " qui était nécessaire à la connaissance intégrale de mon sujet, " et, s'il

faut en croire le " Progrès du Saguenay, " " personne (en dehors des " Cloches " et de leurs affidés) ne trouvera que j'ai manqué d'atteindre le but ou que je l'ai dépassé. "

Une autre considération de caractère général est l'espèce de reproche implicite que l'on voudrait me faire en qualifiant mon volume de " vie anecdotique. " Je récusé l'épithète. C'est tout simplement une biographie avec les traits que, *servatis servandis*, je voudrais voir dans toutes les vies et même toutes les histoires. Mon Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien abonde en traits qui, à mon point de vue, font saisir plus vividement et retenir plus fidèlement une situation que n'importe quel exposé, et pourtant les critiques lui furent uniformément favorables. Or personne ne s'avisait, que je sache, de l'appeler une histoire anecdotique.

Ce sont ces menus faits qui doivent quelque peu différer de caractère selon qu'on les trouve dans une biographie ou dans une histoire, qui constituent le condiment de la nourriture intellectuelle contenue dans les autres parties d'un volume. A moins que je ne me trompe, cette nourriture est sans lui indigeste, ou du moins peu appétissante. C'est, à n'en pas douter, grâce à mes anecdotes que même les " Cloches " ne peuvent s'empêcher de voir dans quelques-unes de mes pages " une agréable révélation, " " un charme captivant, " et qu'elles sont comme obligées de confesser, en parlant de mon livre, que " c'est bien vivant et palpitant d'intérêt. " C'est, sans doute aussi, à cause de ces mêmes traits qu'un quotidien de l'Est vient de me demander la permission de publier en feuilleton les trois volumes qui forment mon Histoire de l'Eglise dans l'Ouest, distinction assez significative, je crois, pour me porter à négliger maintenant les blâmes de ces esprits grincheux qui ne voudraient apparemment voir que de l'ascétisme même dans la vie d'un prélat comme Mgr Langevin.

III

Un des reproches sur lequel les " Cloches " reviennent le plus souvent est celui de prématurité, qu'elles appliquent à ma " Vie de Mgr Langevin. " " Seul le recul du temps permettra de marquer avec précision l'influence considérable qu'il a exercée, " affirment-elles, p. 355. Elles y reviennent dans leur deuxième article, et leur collaborateur du troisième fait lui-même à leur remarque un écho d'ailleurs assez affaibli.

J'ai déjà dit que, dans son empressement à me trouver en faute,

cette publication va généralement à l'encontre des sentiments de l'épiscopat et de la presse impartiale. Voici donc ce que Mgr de Nicolet voulait bien m'écrire, ainsi qu'on peut le voir dans ma deuxième édition : " Chez Mgr Langevin, le caractère était si fermement accentué, que l'on n'aura pas besoin du recul des années pour le connaître tout entier et pour apprécier sa carrière. " Est-ce assez clair ? Qui a raison, un prélat qui parle sans prévention pour ou contre, ou un individu qui s'est donné la mission de dénigrer un livre pour les raisons que nous avons vues ci-dessus ?

Recul des années ! Ce serait bon pour l'histoire, mais parfaitement inutile pour la biographie. Un journal de Chicoutimi a une colonne et demie rien que pour combattre la thèse intéressée des " Cloches. " " Le Père Morice, " dit-il, " n'a pas attendu pour nous raconter la vie du grand évêque manitobain, et il a très bien fait. " Suit une dissertation serrée dans laquelle la prétention de l'organe de Saint-Boniface est démolie de fond en comble.

De son côté, la " Tribune, " de Saint-Hyacinthe, déclare que " le livre du R. P. Morice arrive à son heure. Nous en avons grandement besoin. " Le " Droit, " d'Ottawa, est sur ce point d'autant plus formel qu'il fait suivre une citation des " Cloches " de la remarque suivante, qui est comme un défi qu'il leur lance : " Cependant nous pouvons ajouter que même les années et les documents officiels ne parviendront pas à fournir à un biographe les moyens de faire connaître plus intimement celui dont tous les Canadiens-français gardent un souvenir vénéré. " Et le " Progrès du Golfe, " publié à Rimouski, n'est pas moins explicite. " Il semble peut-être prématuré, dira-t-on, d'écrire la biographie de cet évêque que l'on a vu mêlé à tant de luttes. Pas le moins du monde, " assure-t-il. " Cet ouvrage arrive à son heure. " Et plus loin : " Nous le répétons, ce livre vient à son heure. " Puis il le prouve abondamment, et termine son exposé par cette troisième affirmation : " Il n'est pas, à l'heure actuelle, de lecture qui soit plus reconfortante et qui soit, encore une fois, plus opportune. "

On pourra se demander après cela ce que deviennent les critiques, sous ce rapport, des pauvres petites " Cloches de Saint-Boniface. "

Que si l'on voulait avoir là-dessus l'opinion spontanée de l'un des membres les plus méritants du clergé manitobain, je pourrais citer celle-ci : " C'est vous dire, cher Père, que je vous suis reconnaissant au-delà de toute expression de *n'avoir pas tardé* à faire connaître plus parfaitement notre grand archevêque. " La lettre qui renferme cette remarque significative d'un prêtre qui avait payé son

exemplaire comme les autres, et auquel je ne demandais rien, est datée du 8 décembre dernier.

Du reste, comme vous le dites fort bien, cher Monsieur de Trémaudan, " c'est manière de faire très en vogue de nos jours de publier la vie d'un grand personnage immédiatement après sa mort. " A l'appui de votre assertion, vous citez les cas de Strathcona et de Hill. Permettez-moi de renchérir encore sur ce que vous avancez. La vie de Léon XIII et celle de Mgr Taché (par L.-O. David, je crois) furent publiées de leur vivant, et j'ai dans ma bibliothèque une biographie de Lord Strathcona qui parut longtemps avant sa mort. Par ailleurs, je connais au moins deux vies de sir Wilfrid Laurier qui ont vu le jour il y a bien des années !

Vient alors, dans l'arsenal des armes que la charité a fait forger aux " Cloches " pour déprécier mon petit volume, le prétendu manque de documentation. On n'a pas laissé son auteur consulter les archives de Saint-Boniface ; son ouvrage doit donc être incomplet, dit en substance mon compatissant critique. Le surprendrai-je en lui apprenant qu'il y a là double ignorance : ignorance de principes et ignorance de faits ? Comme l'habitude, cette méprise vient de ce que mon adversaire confond la biographie avec l'histoire. Dans la biographie, c'est l'homme qu'on considère, et l'homme cultivé se fait connaître par ses lettres intimes. Or ces lettres ne se trouvent aux archives d'aucune institution, mais chez ceux de ses correspondants qui les apprécient assez pour les conserver. En écrivant ma Vie de Mgr Langevin, de six à sept cents lettres privées de mon héros me sont passées entre les mains. Etait-ce insuffisant ?

Je n'avais donc que faire des archives de l'archevêché de Saint-Boniface, et l'on peut dès lors juger de l'opportunité de la remarque de son organe, que mon ouvrage ne peut être complet " pour la bonne raison qu'il est impossible de produire si tôt les documents qui doivent être produits, " etc. Toujours la même confusion entre la biographie et l'histoire !

Et puis, cher critique, apprenez donc que je les ai vus, ces fameux documents, ou du moins la plupart d'entre eux — et c'est pour cela que je vous accuse d'ignorer les faits. Je les ai vus en copies à l'archevêché de Québec, où l'on est aussi courtois et obligeant que soucieux des intérêts de la race ; mais, à une exception près, je ne m'en suis point servi, parce que je n'en avais pas besoin. Ces documents sont si peu nécessaires, ou même utiles, dans un livre comme le mien, qu'on jugea un hors d'œuvre, ou à peu près, cette même exception, que j'admis dans mes pages.

Le "Progrès du Saguenay" avait donc bien raison de faire remarquer, juste à l'encontre de mon critique de Saint-Boniface : "Aussi nous demandons-nous quelles archives pourraient bien projeter plus de lumière sur sa vie que le récit de cette vie elle-même."

IV

J'en viens maintenant à l'accusation des "Cloches" que je considère comme la plus grave ; accusation qui, pour être voilée, n'en serait pas moins la démolition complète de mon ouvrage si elle était fondée. Une biographie roulant principalement sur la personne, on avouera qu'elle est manquée si le portrait qu'elle en fait n'est pas fidèle. Or, consciemment ou par suite d'inexpérience, le directeur de l'organe de Saint-Boniface laisse son lecteur sous l'impression que mon livre n'est point sous ce rapport ce qu'il devrait être. Je ne sais trop ce qu'il veut dire lorsqu'il affirme que quelques-uns des traits de mon portrait sont "légèrement accusés ;" mais, dans l'appréciation d'un livre, mentionner, comme il le fait, deux opinions contraires sans se prononcer pour l'une ou pour l'autre, c'est au moins laisser sous une pénible impression le lecteur qui, instinctivement, se rangera du côté défavorable à l'œuvre dont on n'ose pas dire de bien.

C'est là une manière de condamner qui, tout innocente qu'elle paraisse, n'en est pas moins insidieuse et efficace.

Or, s'il y a un point sur lequel l'opinion semble unanime — à part, naturellement, les "Cloches" et leur confédéré de Montréal — c'est bien l'extrême fidélité du portrait que j'ai tracé de Mgr Langevin. Je le répète, c'est là pour moi un point tout à fait essentiel. On me pardonnera donc si je m'y arrête un peu, au risque de donner le change parmi certains lecteurs, qui seraient disposés à voir dans mes réclamations une affaire personnelle plutôt que le souci de graves intérêts.

Je pourrais à ce propos reproduire l'opinion de nombreux évêques. Je n'en choisirai que deux ou trois, et laisserai au lecteur le soin de trouver les autres dans la nouvelle édition de mon livre.

"Vous avez donné un magnifique portrait du grand archevêque que fut Mgr Langevin," écrit Mgr Legal. "On y voit fidèlement dépeinte cette belle nature si riche et si attrayante, avec les saillies pittoresques (que j'aurais dû taire, au dire des "Cloches") de son caractère primesautier. On y voit aussi, au milieu de tout cela, le grand esprit de foi et les hautes aspirations surnaturelles du grand patriote et du grand chrétien."

Peut-on désirer mieux ?

Qu'en dit à son tour Mgr Cloutier, le brillant évêque des Trois-Rivières ? " Je ne pense pas qu'on puisse faire de l'illustre prélat un portrait plus ressemblant ni mieux réussi, " assure-t-il. " Vous avez été à la hauteur du sujet. "

Est-ce catégorique ?

Un autre prélat, dont la valeur intellectuelle est tout aussi bien connue, est non moins positif. Je le cite parce que sa lettre, qui vient seulement de m'arriver, ne se trouve point avec celles de ses frères dans l'épiscopat. " Votre livre, " dit Mgr Grouard, " est entraînant à la lecture : c'est une photographie ; c'est ce qu'on peut appeler une " vue animée. " (*)

Et la presse impartiale, qu'en dit-elle ? D'après la " Semaine Religieuse de Québec, " cet ouvrage nous fait mieux connaître, et par conséquent mieux aimer, le grand archevêque. " Le " Courrier de Saint-Hyacinthe " admire la fidélité du portrait qui est tracé de Mgr Langevin dans sa Vie, et ajoute : " Nous avons terminé la lecture de cette belle œuvre, et le livre est fermé ; pourtant " il chante encore. " C'est que, de ces pages se détache la personnalité d'un saint pontife, d'un vrai patriote. " " C'est le portrait du vénérable archevêque de Saint-Boniface, " proclame à son tour le " Droit " d'Ottawa. " Tous ceux qui l'ont connu le reconnaissent, et ceux qui désireraient le connaître voient leurs désirs parfaitement satisfaits. "

D'après le " Patriote de l'Ouest, " la " belle figure du grand archevêque de Saint-Boniface y est présentée sous son vrai jour, telle qu'elle mérite de passer à la postérité. " Écoutons aussi le " Progrès du Saguenay " : " En fermant le livre on se dit : C'est bien là le grand évêque, tel que nous l'avons connu, l'apôtre dont nous avons tant de fois admiré le dévouement, le chef providentiel sans peur et sans reproche. "

Mais voici la revue la plus capable, la plus sérieuse et la mieux écrite du Canada, la " Nouvelle-France. " Quelle est son opinion sur ce point ? Écoutons : " Nous avons lu d'un trait la Vie de Mgr Langevin, et nous rendons ici témoignage de la vérité de son portrait, " déclare-t-elle. " Depuis son enfance jusqu'à sa mort, nous l'avons reconnu tel qu'il était apparu pendant de longues années. "

(*) N'est-ce pas là comme une traduction anticipée de ce qu'un autre prélat, un vénérable archevêque américain, m'a depuis écrit ? " *I have read very attentively, and with great pleasure, the " Life of Archbishop Langevin, " assure-t-il. " It is a full and complete photograph of the prelate. "*

Or, cette opinion a d'autant plus de poids qu'elle a été émise longtemps après la publication des critiques des " Cloches, " qui sont parfaitement connues de la revue québécoise.

Mais à quoi bon insister ? Il n'est jamais bien agréable de se prévaloir publiquement des louanges qu'on a pu vous adresser, alors même que ce serait uniquement en vue de servir les intérêts d'une cause comme celle que j'ai voulu promouvoir par ma " Vie de Mgr Langevin. "

Je n'ajouterai qu'une remarque à ce qui précède. Plusieurs ont si bien reconnu ce prélat dans le portrait que j'ai essayé d'en faire qu'ils en ont été tout émus. L'un des prêtres les plus capables de l'Ouest m'écrivait dernièrement : " Les quelques heures de récréation que j'ai par ci par là n'ont jamais été si délicieusement employées que depuis l'arrivée de votre volume. Bien peu, surtout parmi les jeunes prêtres qui ont eu la bonne fortune de travailler sous la paternelle direction de Mgr Langevin, vous liront sans se sentir le cœur gonflé d'émotion, et sans verser des larmes. "

Que si l'on m'objectait le désir de plaire, toujours plus ou moins inhérent à une lettre privée, je répondrais que je n'avais fait aucune faveur à cet ecclésiastique, auquel je n'avais même pas écrit, et qui, en me faisant part de ses impressions, semblait mu uniquement par le besoin de se décharger le cœur.

Voici, du reste, une appréciation analogue que je trouve dans la " Tribune " de Saint-Hyacinthe : " Nous venons de lire cette biographie, le cœur tout à la joie et souvent, avouons-le, les yeux mouillés de larmes. Nous ne regrettons ce tes pas ces émotions : nous avons vécu, à la lecture des pages émues de la primeur du R. P. Morice, quelques-unes des plus belles heures de notre vie. "

Avouons, à notre tour, qu'il faudrait qu'un auteur fût bien difficile pour désirer mieux.

V

Passant par-dessus les petites contradictions dans les termes, disjonctifs et conjonctifs que rien n'appelle et qui sont probablement dus à la malencontreuse interférence de la censure, ou le désir de lui plaire, nous en venons aux longues pages du second article des " Cloches. " C'est mieux écrit que le premier, et il semblerait même que l'auteur voulût cacher ses critiques sous des fleurs de rhétorique qui conviennent bien à son âge. Ce ne sont plus des généralités :

l'abstrait y fait place au concret, ce qui simplifie quelque peu ma tâche.

Le jeune directeur commence par me donner une leçon de délicatesse, bien nécessaire à un Français. On est si raffiné, si subtil, en un mot si délicat dans ce pays ! Malheureusement, à la toute première occasion, il s'empresse de faire fi de sa propre recommandation. Il me reproche, en effet, d'avoir appuyé indûment sur les circonstances de la nomination du P. Langevin à l'épiscopat. Un peu de réflexion aurait pourtant dû lui montrer que c'est de sa part le comble de l'indélicatesse. Mon critique est d'autant plus inexcusable d'avoir mis cette question sur le tapis qu'il se rend bien compte de la raison (" tout en mettant en lumière le magnifique désintéressement de l'élu ") qui m'a fait entrer dans quelques détails sur l'événement capital dans la vie de mon héros.

Il fallait pourtant bien être complet ! Par ailleurs, la nomination d'un prêtre à l'épiscopat est bien quelque chose de personnel, quelque chose qui affecté l'individu, n'est-ce pas ? La maladresse de mon critique est telle qu'il me force de lui dire que s'il avait vu sur ce point tous les documents que j'ai dû consulter, il me remercierait chaleureusement d'avoir fait preuve de tant de discrétion.

Quant à l'incident du banquet, il a été publié il y a longtemps, et je ne reconnais à personne le droit de me reprocher d'avoir montré un frère en religion comme fidèle à la congrégation qu'il appelait sa mère.

Un autre détail contrarie le rédacteur des " Cloches. " C'est celui qui montre l'évêque tenté par deux étrangers qui voudraient acheter son silence, et considérant " une seconde ou deux " ce que serait pour lui le résultat d'un acquiescement à leurs propositions. " Nous ne croyons pas, " dit-il, " que même un instant, une seconde, il ait balancé devant l'odieux marché. " Alors pourquoi ce même rédacteur a-t-il publié ce même épisode dans cette même revue qui m'en fait aujourd'hui un crime ? Le récit qu'il reproduisit, il y a un peu plus d'un an, (p. 393 du vol. XIV), est même plus humiliant (à son point de vue) que le mien. " Un instant, et j'en rougis, je fus ému à la pensée, " etc., fait-il dire à Mgr Langevin.

Or, pour que mon contradicteur oublieux sache bien comment je procède lorsque j'écris l'histoire, je lui dirai ceci : Dans le but d'apprendre si l'auteur du récit publié par les " Cloches " était bien sûr de tous ses détails, je lui en écrivis, et sa réponse (que je conserve) confirma ses premiers avancés. Voulant en savoir davantage, je fis à ce sujet une espèce d'enquête ici. Le résultat en fut qu'un père qui

se rappelait très bien avoir entendu Mgr Langevin parler de cette circonstance, non seulement corrobora ce qu'avait écrit le collaborateur de la publication de Saint-Boniface, mais me fournit en plus certain détail que j'ai consigné dans mon livre.

Et puis, il ne faudrait pourtant pas que la préoccupation de trouver un homme en faute obscurcît trop l'entendement. Il n'y a absolument rien que de très honorable dans l'anecdote en question. Il n'y a rien de déshonorant dans la tentation, au contraire. Or, toute tentation implique un choix, et le choix demande une réflexion qui, selon le degré de complexité du cas, peut prendre " une seconde ou deux " pour se changer en décision.

Ensuite, mon critique, confondant toujours l'histoire et ses grands faits extérieurs avec la biographie, qui se contente de ce qui touche à la personne, aurait voulu sur l'érection des deux provinces de l'Ouest des détails qui étaient en dehors de mon cadre. Je puis donc passer outre.

Croiriez-vous maintenant, mon cher Monsieur, qu'il se trouve après cela si à court de prétextes pour un blâme, qu'il me reproche sérieusement, à l'occasion de la fondation du Petit Séminaire, de n'avoir point dit qu'en l'établissant, Mgr Langevin réalisait " un desideratum du concile de Trente ? " Avouez qu'un livre doit être bien irréprochable quand on en est réduit à chercher noise à son auteur pour une semblable bagatelle !

Un autre point dont il voudrait lui faire un crime est l'affaire des chanoines réguliers, à propos de laquelle il donne à entendre que j'ai voulu critiquer un jugement de Rome. Or, j'affirme que les " Cloches " ont d'autant moins le droit de soulever cette question que leur rédacteur a à sa portée un homme qui pourrait le renseigner là-dessus. Va sans dire que ma critique ne porte aucunement sur les autorités romaines, que je respecte autant que lui, mais sur les " moyens " dont " des esprits inquiets, trop peu généreux pour un genre de vie si parfait, " s'étaient servis pour faire changer leurs règles et leurs observances. Le jeune abbé des " Cloches " prétendrait-il que ces changements furent faits spontanément par la Congrégation des Religieux, sans l'intervention, insistance et exposé plus ou moins véridique d'une tierce partie ?

Quand on écrit dans une publication qui fut l'organe officiel d'un archevêché, on devrait hésiter avant d'y consigner une accusation qui n'est rien moins que calomnieuse.

Que si l'on me blâme de rappeler les regrets du grand archevêque de Saint-Boniface à la vue des ruines accumulées par les

moyens susdits, je répondrai qu'en matière disciplinaire ou gouvernementale, les décrets de Rome ne sont pas irréformables. Le rédacteur des "Cloches" ne connaîtrait-il point par hasard un certain prélat qui parvint à faire notablement changer les limites qu'on avait d'abord imposées à son diocèse ? Était-ce pour lui irrévérence de déplorer la première décision prise à ce sujet ? Dans ces sortes de matières, les regrets causés par certaines mesures ne sont pas plus des actes de rébellion que l'espoir d'en obtenir de plus conformes à ses désirs.

Et puis j'ajouterai que déplorer des ruines n'a rien à faire avec l'établissement d'une nouvelle congrégation religieuse. Signaler les unes n'est nullement l'équivalent de critiquer l'autre.

En ce qui est des anecdotes de mon livre, j'en ai déjà dit un mot et devrai y revenir. Assez donc pour le moment.

Il est possible que mon critique me reproche d'avoir négligé dans les pages qui précèdent tout ce qu'il a dit de bien de mon livre. Ses articles, en effet, sont comme une salade ; mais c'est une salade de curé : un peu d'huile par ci par là, avec beaucoup de vinaigre partout, celle-là évidemment pour faire passer celui-ci. Les deux seuls points sur lesquels il se soit montré franchement favorable, sont l'intérêt qu'il ne peut refuser de reconnaître à mon ouvrage, et l'impartialité avec laquelle il avoue que j'ai traité la question des écoles du Manitoba.

Ajoutons que, étant donné ce qui précède, on ne s'attend guère non plus à la manière dont il termine son compte-rendu, à savoir que Mgr Langevin parle encore " par toutes les pages du livre que le R. P. Morice vient de consacrer à sa mémoire. " Ce n'est donc pas à son factum qu'on pourra appliquer le vers du poète latin : *Desinit in piscem mulier formosa superne*. Dans son cas, c'est tout le contraire qui arrive.

VI

Quant au critique anonyme qui se dit Philalèthe, et que le directeur des "Cloches" a été pêcher je ne sais où pour se donner une contenance et s'excuser de ses intempéries de langage — certaines de ses phrases ont un air de famille avec une suggestion qu'on me fit à Montréal — je pourrais le négliger, puisqu'il ne signe point son élucubration. En principe, je ne suis pourtant point contre l'anonymat. Si la présomption est un défaut, la prudence est une vertu. En outre, le collaborateur de la petite revue bonifacienne paraît un homme

capable, dont l'opinion, sous certains rapports, compterait pour quelque chose si son extrême obligeance n'influait sur son jugement, et cela en dépit du nom sous lequel il se cache.

Il commence par une petite page plutôt favorable à mon volume dans laquelle il s'oublie assez pour différer d'opinion avec les "Cloches." Il va, en effet, jusqu'à déclarer que, dans ma biographie, "partout et toujours, c'est bien le jeune homme, le religieux, le prêtre, l'évêque que nous avons connu, admiré, aimé; nous le voyons, nous l'entendons, nous vivons de sa vie," etc.

Mais bientôt, il se ravise, et se rappelle pourquoi on a demandé son intervention. Il lui faut critiquer. Ne se doutant pas de tout ce que j'ai dû adoucir ou omettre, même dans les communications d'hommes très sérieux, et cela sans autre aide que l'expérience acquise par mes précédentes publications, il remarque donc qu'il m'aurait fallu un Aristarque qui m'eût indiqué ce qui convenait et ce qui ne convenait pas — comme s'il s'imaginait que j'en suis à mon premier volume, comme s'il ignorait aussi qu'à titre de religieux, je ne puis publier pareil ouvrage sans qu'il passe par les mains d'un censeur. Il est naturellement à déplorer que mes supérieurs n'aient point requis pour cela les services de Philalèthe : celui-ci ne serait point réduit aujourd'hui à jouer le rôle de Zoïle.

Il eût pu en outre méditer avec avantage sur l'adage bien connu : *medice, cura teipsum*, lorsque, natif du pays des anglicismes, il ose s'en prendre au style d'un homme qui a reçu son éducation en France, et a jusqu'ici agrémenté sa vie d'une étude favorite, la philologie, c'est-à-dire la science des mots et de leur valeur réelle.

Vos brillantes études en France ne vous ont apparemment pas servi à grand'chose, cher Monsieur de Trémaudan, puisque vous ne pouvez pas comme Philalèthe discerner les fautes microscopiques de français qui déparent un ouvrage comme le mien. En effet, n'avez-vous pas été jusqu'à écrire de mon humble volume qu'on "est heureux de pouvoir lire un ouvrage dans lequel l'auteur manie la langue française avec autant de charme que sait le faire l'auteur de la Vie de Mgr Langevin ?"

Pilalèthe, lui, peut dire comme le médecin de Molière : Nous avons changé tout cela.

Il parle de locutions impropres, après avoir mentionné la production "hâtée" de mon livre, expression dont la propriété est tout au moins discutable, et son imagination est haïlée de "négligences de style," après qu'il lui est échappé deux phrases comme celles-ci : "Telle quelle néanmoins, la Vie qu'il nous présente pose assez bien

devant nous l'attachante figure que fut l'archevêque de Saint-Boniface. *Il la pose,* " etc.

Ensuite son flair de fin limier, qui brûle du désir de montrer sa bonne volonté, a vite déterré de mon livre des " réflexions naïves, " que les censeurs qui l'ont examiné ont eu le tort de laisser passer. Or, donc, cher Philalèthe, vous qui êtes si peu naïf, veuillez donc prendre connaissance de ce que vient de m'écrire de Paris un auteur français, qui est aussi bon littérateur que familier avec l'actuce des gens rusés comme vous. Ne m'attendant point à l'honneur d'un message de sa part, puisque je ne lui avais même pas écrit, je n'ai pas eu le temps de lui demander la permission de produire son nom.

" J'ai reçu, " écrit-il " votre précieux volume, que je viens de dévorer d'un trait. Vous avez été bien inspiré. C'est parfait. Vous avez su éviter l'écueil du panégyriste à outrance pour laisser parler l'historien qui traduit le rayonnement de la vérité. Et rien n'est beau comme le vrai sans fard. A vous lire, on sent que vous écrivez en homme qui va droit au but et sait ce qu'il veut dire. Vos réflexions, chemin faisant, vos aperçus personnels sur les individus, les événements et les institutions portent le cachet de la dignité et de la sagesse. "

Avez-vous bien lu ? Mes réflexions, au cours du volume que vous critiquez, sont dignes et sages ! Mais peut-être que pour vous la naïveté est l'équivalent de la dignité et de la sagesse ? . . .

De plus, mes phrases sont trop longues, paraît-il. Je vous comprendrai probablement en vous apprenant que cette préoccupation des phrases courtes au Canada est tout simplement le reflet indirect de l'anglais moderne sur le français du pays — à moins, pourtant, qu'on ne la mette au compte d'un désir inconscient d'imiter (comme le fit Fréchette) ces courtes périodes sentencieuses de Victor Hugo sur son déclin, qui firent tant rire de lui.

De nos jours, l'anglais des États-Unis et du Canada, surtout de l'école féminine dont Agnès Laut est le prototype, est presque fait de phrases d'une demi-ligne, d'une ligne ou de deux tout au plus. C'est très dégagé, très vif et même empoignant au commencement. Mais, au bout de quelques pages, le lecteur n'en peut plus, et soupire après quelque chose de naturel.

Le véritable artiste en littérature doit savoir accommoder son style à la nature de son sujet. Un livre sérieux, un essai plus ou moins philosophique demandent des phrases plus dignes, c'est-à-dire plus longues, qu'une œuvre de moindre envergure. Or, je gage que c'est surtout dans le chapitre qui traite des écoles manitobaines que mon

censeur est offusqué par ces périodes qui lui donnent sur les nerfs. Ce n'est pas ma faute : la faute en est à mon sujet, et, malgré ma grande naïveté, je savais ce que je faisais en les traçant.

Pareille critique n'est pas sérieuse, et ne sert qu'à trahir une envie modérée de trouver à redire. C'est du Zoïle tout craché, car une longue phrase peut être tout aussi bonne qu'une courte. En outre, je ferai cette proposition au soi-disant Philalèthe : choisissez la plus longue de mes phrases, et je me charge d'en trouver dans Lacordaire et dans Chateaubriand de bien plus longues, "chargées de *qui* et de *que*."

Enfin sur ce point mon critique se trouve en contradiction flagrante non seulement avec les auteurs des autres comptes rendus, qui louent mon style — les éloges que j'ai reçus sous ce rapport d'auteurs de France me permettent d'affronter sans sourciller les foudres des Zoïle canadiens qui signent Philalèthe — mais même avec le rédacteur des "Cloches," qui parle de ma "plume alerte," etc.

Quant aux noms propres qu'on trouve de trop dans mon livre, je ne vois pas pourquoi un étranger, qui n'est point au courant de certaines démarches, saurait mieux que moi ce qui, en cette matière, est à supprimer ou non. Lorsque j'ai de la personne qui porte un nom la permission de le publier, même un Philalèthe est mal venu de vouloir que je l'omette.

VII

Je ne reconnais à personne non plus le droit de demander la suppression d'un épisode qui fait toucher du doigt l'innocence de mon héros.

Une religieuse très intelligente me mandait dernièrement : "Notre mère supérieure générale m'écrit qu'à la communauté-mère on se dispute les deux volumes, et que les sœurs les aiment beaucoup." La supérieure générale même d'un autre institut m'écrit de son côté : "Nous lisons au réfectoire la "Vie de Mgr Langevin," et nous restons chaque jour de plus en plus affamées d'entendre le récit des vertus et hauts faits du grand évêque." Une supérieure locale, appartenant à une troisième congrégation, affirme à son tour que "c'est un bonheur pour ceux qui ont connu Mgr Langevin de voir se dessiner sous votre plume habile, comme sous un pinceau d'artiste, le portrait de ce saint évêque et de ce grand Canadien."

Voici maintenant ce qu'une quatrième religieuse, assistante-générale de son Ordre, m'écrit : "Permettez-moi de vous demander

si vous avez adressé un exemplaire de cette Vie à notre Très Saint Père le Pape. . . J'irais lui porter un exemplaire à pied si la chose était possible, tant je trouve opportun, utile, nécessaire que Sa Sainteté prenne connaissance de votre livre. " Enfin, je viens de recevoir ce qui suit d'une supérieure locale de l'Ouest : " Nous lisons déjà la Vie de Mgr Langevin. Nous la trouvons si intéressante, si attrayante, que l'heure destinée à la lecture nous paraît toujours trop courte. "

Je venais de noter ce qui précède lorsque m'est arrivé un témoignage d'une sixième supérieure, celle-là aussi domiciliée dans l'Ouest : " Cette lecture est vraiment un régal, " assure-t-elle, " et nous aide puissamment à continuer notre vie de missionnaires avec énergie et confiance. "

C'est probablement parce que je suis si naïf ; mais je m'imagine que lorsque des religieuses dans la position de celles dont je viens de citer les sentiments jugent ainsi un livre où l'une de leurs semblables est mise en scène, c'est qu'elles n'y trouvent pas trop à redire. Je ne puis voir pourquoi une pruderie exagérée siérait mieux à un homme qu'à une femme.

Mais ce n'est pas tout. Il y a encore, paraît-il à mon docte censeur, des matières " un peu mêlées en quelques chapitres " de mon livre. Serait-il possible que cet irrépressible Zoile n'ait pas daigné lire les pages que son confrère en critique avait consacrées à mon humble ouvrage ? Ce ne serait guère flatteur pour celui-ci. Et pourtant s'il les avait lues, il y aurait vu que " le biographe de Mgr Langevin s'est attaché à l'ordre chronologique " (p. 373). Le moyen alors d'être sûr que les événements rapportés ne seront point " un peu mêlés ? " Assurément un homme aussi peu naïf que Philalèthe doit savoir que ce n'est pas l'historien qui fait les événements. Il est bien obligé de les prendre comme il les trouve, et dans l'ordre où ils se produisent.

Mais voici une perle. Notre grand puriste, au lieu de contribuer pour sa petite part à épurer le français du Canada, va jusqu'à me reprocher d'avoir expliqué pour le public de France certaines expressions comme embarquer, débarquer, bon pour, etc., et déclare que cette préoccupation m'a précisément fait " tomber à faux ", locution impropre par laquelle il veut probablement dire : frapper à faux.

Serait-il possible que notre Philalèthe appartienne à l'école de ces arriérés aveuglés par un nationalisme étroit qui, oubliant que nous ne sommes plus au siècle de François Ier, voudraient coûte que coûte excuser des canadianismes et des archaïsmes injustifiables ? Le français est une langue vivante, partant une langue qui croît, c'est-à-dire qui change, et bien naïf serait le Canadien qui croirait

pouvoir faire admettre dans le monde français des locutions qui ne sont comprises que chez lui.

Peut-être Philalèthe a-t-il basé sa remarque sur le fait qu'on dit parfois, au figuré et avec un sens dépréciatif : je l'embarquai en voiture, *i.e.* je l'y mis comme on mettrait un ballot de marchandises dans barque. Cette expression en rappelle une autre bien connue : qu'allait-il faire dans cette galère ? Dans l'un et l'autre cas, il y a figure de rhétorique, tandis que dans ce pays les mots susmentionnés sont employés au sens propre pour monter, descendre, etc., ce qui est bien différent.

Quant à l'anglicisme : bon pour, je ne sais trop comment convaincre mon adversaire. Une idée me vient. Il existe un excellent dictionnaire des fautes canadiennes contre la langue française qui, bien qu'incomplet, surtout en ce qui est des tournures empruntées à l'anglais, peut avoir noté celle que je me suis permis de signaler dans mon livre. Je l'ouvre et trouve immédiatement : " L'expression *être bon pour* ne peut s'employer dans le sens qu'on lui donne ici. " Ce qui montre, encore une fois, que lorsqu'il est question de style, un homme qui s'est toujours trouvé exposé au danger des anglicismes devrait hésiter avant de s'en prendre à quelqu'un qui a reçu son instruction en France, où ces fautes sont inconnues. En attendant, la critique inconsidérée de Philalèthe restera sans correction dans les " Cloches. "

Tout en admettant, à l'encontre du critique du " Nationaliste, " que mon long séjour au Canada (37 ans) m'a donné une mentalité canadienne plutôt que française, remarque dont je le remercie, Philalèthe déplore ces quelques petites notes de mon livre, dont l'unique but est d'expliquer au public français certaines de ces locutions que celui-ci ne comprendrait pas. En l'écrivant, j'avais présent à l'esprit le nombre relativement restreint d'acheteurs de livres français en ce pays. D'où les notes incriminées (que, malgré ma naïveté, je savais bien devoir froisser la susceptibilité de quelques-uns), dans lesquelles même mon censeur montréalais ne voit pas l'ombre d'un blâme ou d'un reproche.

Le passage suivant de l'auteur parisien dont j'ai déjà parlé me montre que d'autres ont pensé à présenter mon humble ouvrage aux lecteurs français : " Je souhaite ardemment que votre ouvrage soit lu en France. Je l'annoncerai dans le prochain numéro de—. On y reviendra plus tard, quand la tempête qui sévit aura fait place aux jours ensoleillés de l'accalmie. "

En terminant cette trop longue défense, je ne puis m'empêcher

de faire remarquer qu'en entreprenant une Vie de Mgr Langevin, je savais fort bien que je ne plairais pas à tout le monde. Mon héros n'était pas un homme ordinaire, bien s'en faut ; d'où critiques inévitables de la part de ceux qui diffèrent de tempérament avec lui, à moins d'en faire un portrait qui ne fût pas ressemblant. Ensuite, pour des raisons que nous avons entrevues au commencement, je m'attendais pleinement aux critiques qui me sont venues de Saint-Boniface. Raison de plus pour être touché de l'unanimité avec laquelle la presse indépendante s'est montrée indulgente, pour ne pas dire plus, à mon endroit. La main sur la conscience, j'aurais maintenant à recommencer mon petit ouvrage que je ne ferais pas différemment.

Du reste, il me plaît d'apprendre à mes critiques intéressés que ce livre avait à peine eu le temps de se faire connaître, qu'on m'en demandait un semblable ou analogue de deux côtés différents ! Enfin, comme je dépose la plume, je reçois d'un vicaire général une lettre qui porte ce post-scriptum : " Votre dernier livre, " Vie de Mgr Langevin, " est hautement loué par neuf évêques, qui disent tout le contraire des " Cloches. " Dormez donc tranquille, et bon courage toujours ! "

Je vais donc suivre cet excellent conseil, et me souscris, cher Monsieur, sans rancune pour personne, mais en souhaitant que mon censeur local ait parfois le courage de ses premières opinions,

Bien sincèrement à vous,

A.-G. Morice, O. M. I.

Saint-Boniface, 14 janvier, 1917.

POST-SCRIPTUM

Depuis que les pages qui précèdent ont vu le jour, un incident est arrivé qui trahit trop bien les intentions et les méthodes de mon critique pour que je puisse omettre d'en dire un mot. On a dû remarquer comment je lui prouve (p. 15) que j'avais emprunté à sa propre revue une anecdote à laquelle il me reprochait d'avoir donné place dans mon volume, anecdote dont j'avais par ailleurs constaté la parfaite authenticité.

Or " La Liberté " ayant publié, moyennant finances, deux bouts de lettres qui louaient hautement la " Vie de Mgr Langevin, " mon contradicteur, qui ne peut plus endurer le moindre mot favorable à cet ouvrage, en fut vivement offensé. Il fallait évidemment un antidote au poison de ces deux correspondants qui donnaient libre cours à leurs sentiments d'hommes sans rancune. Il courut donc au bureau de " La Liberté, " et fit reproduire son précieux factum dans ce journal — admettant indirectement par là qu'il ne le considérait plus comme un compte rendu impartial, mais comme une critique destinée à nuire.

Mais, ce qui est plus, il laissa subsister dans cette reproduction ce même reproche et cette condamnation d'un incident que je venais de lui montrer comme ayant été tiré de ses propres " Cloches ! "

Après cela, qui oserait nier la parfaite impartialité de ce critique, et surtout qui refuserait d'admirer sa passion pour la vérité, l'exactitude et la justice ?

A.-G. M.

Saint-Boniface, 15 février, 1917.

BOUQUET FINAL

Comme ces pages vont sous presse, je reçois d'un vénérable prélat de France, auteur émérite et homme d'une réputation mondiale, écrit au courant des choses de ce pays, la déclaration *spontanée* qui suit :

" J'ai pris connaissance de l'article des " Cloches de Saint-Boniface " consacré à la si attachante et si importante biographie du grand évêque oblat. Les réserves de cet article ne sauraient diminuer le puissant intérêt du monument élevé par vous à sa mémoire. "



